Vol. II — Morinville, Alberta, 29 Decembre 1910 — No 43

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

Assemblee de M. Boudreau a Morinville

Mardi soir, le 27 courant, M. L. Boudreau, député de St.-Albert, tenait une assemblée ici pour rendre compte de sa conduite parlementaire. Monsieur O. N. Lavallée, notre maître de poste, occupait le siège présidentiel et nous sommes heureux de le féliciter pour la manière impartiale avec laquelle il a présidé. Aussi, nos sincères félicitations à l'assemblée qui fut paisible et attentive.

M. Boudreau commença son discours en s'attaquant au "Progrès" et à son personnel, les blâmant de ce que son assemblée n'avait pas été suffisamment annoncée. Il accusa M. J. P. Lafranchise, gérant de notre atelier de ne pas avoir affiché ses placards, tel qu'entendu avec M. Jos. Couture qui était venu donner l'ordre à nos bureaux.

M. O. St-Germain répondit et plaça les choses au point mais pour trancher la question et l'exposer à nos lecteurs d'une manière concise, nous reproduisons cet affidavit de Monsieur Lafranchise:

Canada, Province
d'Alberta.

Je, J. P. Lafranchise, de Morinville dans la Province d'Alberta, fais serment et dis :

1o. Que M. Omer St-Germain était absent des bureaux du "Progrès" étant allé à Edmonton, jeudi, le 22e jour de décembre 1910 ;

2o: Que ce 22e jour de décembre 1910, Messieurs J. Couture et Nick Hittinger sont venus aux bureaux du "Progrès," m'ont demandé de faire six avis annonçant une assemblée convoquée par M. L. Boudreau pour le 27 décembre courant ;

3o. Que j'ai consenti à faire les sus-dits avis pour le samedi suivant

4o. Que M. J. Couture m'a dit qu'il reviendrait le samedi pour avoir les dits avis ou enverrait quelqu'un pour les avoir et en même temps payerait ;

5o. Que le dits avis ont été faits et n'ont jamais été réclamés.

J. P. LAFRANCHISE.

Assermenté devant moi
à Morinville, dans la
Province d'Alberta,
ce 29e jour de décembre 1910.

O. N. LAVALLÉE,
Juge de Paix.

Voici, et nous sommes surpris que M. Boudreau n'ait pas aussi blâmé le "Progrès" parce qu'à cinq heures du soir, le jour de son assemblée, la salle publique n'était pas encore louée.

Nous avons d'autre chose a faire que de préparer les assemblées du député de Saint-Albert et rien de plus comique que de le voir nous blâmer pour son manque d'organisation...

M. Boudreau continua son discours en parlant encore de notre journal et des attaques dirigées contre sa personne; il est martyr bien qu'il fasse son devoir...

Monsieur le député devrait avoir assez d'expérience et connaître la politique un peu plus qu'il ne la connait pour comprendre qu'il n'est pas parfait, et, le serait-il, qu'il n'est pas exempt de la critique de la presse, comme tous les hommes publics. Qu'il ouvre les journaux de tous les pays et il y verra que les politiciens, même les plus grands, ne sont pas à l'abri de la satire et des attaques surtout quand ces messieurs placent les intérêts personnels avant ceux de leurs électeurs.

Nous sommes ici pour guider et instruire le peuple et les bonnes actions de monsieur Boudreau auront, comme ses mauvaises, ou notre approbation ou notre désaveu.

Continuant, M. Boudreau nous annonça qu'il n'y aura pas d'élections avant deux ans. La chose est déjà bien connue et ne surprend personne surtout quand dans une législature il y a plusieurs députés comme celui de St-Albert.

Puis, entrant dans le vif de son sujet, notre représentant parla du chemin de fer Alberta & Great Waterways et nous servit des explications au sujet de ses trois votes sur cette affaire. Il a voté deux fois pour patroniser ce scandale non pas parce que le contrat était bon ; non pas parce que le contrat était mauvais ; non pas parce que la compagnie n'avait pas un sou de capital payé, mais parce que les promoteurs avaient alors remplis leurs obligations.

Comme d'habitude monsieur Boudreau a assaisonné sa harangue de libérales affirmations, mais aucun document officiel, aucun écrit, aucun chiffre pour prouver ses avancés. Monsieur le député parle, que ce soit vrai ou non il faut le croire.

Nous aimerions à savoir comment il se fait que ce même monsieur n'ait pas, à la Chambre même, expliqué sa manière d'agir ? Il savait que des législateurs beaucoup plus compétents que lui auraient vite fait de détruire ses "fameuses affirmations".

Monsieur Boudreau a même prétendu qu'il n'avait pas eu à donner des explications avant maintenant... Voilà qui est tout drôle, à moins qu'une nouvelle mode de députés si'encieux soit née depuis son entrée en politique. Aujourd'hui il est très brave et parle beaucoup ... n'est-ce pas curieux ?

Pour exp'iquer son vote contre le même chemin qu'il a approuvé deux fois, monsieur Boudreau dit que les promoteurs n'ont pas rempli leurs obligations, et encore, pas de documents, pas de preuves. Le maître l'a dit et aux électeurs de gober... Les documents existent autant pour monsieur Boudreau que pour les autres députés et puisque ce monsieur ne veut pas s'en servir c'est qu'il ne peut pas expliquer son étrange tourniquette.

Notre député a sorti de poche d'alléchantes promesses tout en oubliant de mentionner celle faite, il y a un an, à Rivière-Qui-Barre, alors qu'avec son protecteur du temps, l'honorable C. W. Cross, il promettait un chemin de fer à son auditoire, avant même que douze mois aient tourné leur pages... et le chemin de fer est encore à venir. Il est dangereux de faire des promesses. Les malades en meurent, comme dit l'expression populaire, et mardi, M. Boudreau a déclaré aux citoyens de Morinville qu'il se tournerait contre le gouvernement Sifton si ce gouvernement, à la prochaine session ne présentait pas un bill autorisant la construction d'un chemin de fer dans le Nord. Qui vivra verra !

M. Boudreau a ensuite parlé du téléphone de Morinville mais il a cru plus prudent de jeter de la poudre aux yeux de ses auditeurs que de répondre à la lettre de M. Omer St-Germain, parue dans notre journal, laquelle n'a pas encore été réfutée. Notre député devrait "prendre la plume pour écrire un mot" et dans une lettre ouverte, prouver qu'il a raison, sinon le public continuera à croire qu'il est en faute.

Au sujet de l'incorporation de Morinville, monsieur Boudreau a prétendu que l'ordonnance n'a pas été observée par monsieur le secrétaire et les conseillers ; pourtant si ces derniers avaient voulu aller le trouver, en dépit de la loi, le village serait incorporé.

Y a-t-il, maintenant, une loi pour les députés et une autre pour les corporations municipales ?

A la demande de M. O. St.Germain d'expliquer pourquoi, de toutes les paroisses du district, Morinville était la seule où il n'y eût pas un auditeur, monsieur le député a répondu bravement qu'il n'avait pas pu en trouver...

Une position qui fait gagner de $50. à $60. en quelques jours de travail a toujours de nombreux aspirants, et, si monsieur Boudreau avait voulu en trouver il aurait pu choisir, au moins, entre cinquante candidats dans la paroisse, mais comme il voudrait ne faire nommer que de ses partisans, il est embarrassé... La même question était sur le tapis l'an dernier et notre député semble délibérément négliger Morinville.

Ceux qui ont des livres à faire auditer doivent courir aux villages voisins. N'est-ce pas une injustice criante ?

Tel a été le discours du député de St-Albert.

Rien pour les fermiers, rien pour les voies rurales, rien pour les chemins de fer, (une promesse seulement), rien pour les ouvriers, rien pour la classe pauvre mais du verbiage, toujours du verbiage sur l'Alberta & Great Waterways, contre le "Progrès" et M. Omer St-Germain.

Nous vous invitons à revenir M. Boudreau et cette fois faire suivre les documents de la Chambre ou vous courrez grand risque de ne pas être pris au sérieux.

Si vous avez déjà été indigné de ce que nous reproduisons vos discours, ce n'est pas sans doute celui où les pages étaient toutes blanches et si vous êtes fâché de ce que nous vous consacrons tant d'espace aujourd'hui, nous croirons au proverbe disant qu'il est difficile de contenter tout le monde.

Après M. Boudreau, M. Omer St-Germain fut invité à prendre la parole, mais le peu de temps à sa disposition l'a empêché de refuter tout le discours de notre député. En terminant il a invité ce dernier lui disant qu'il tiendrait bientôt des assemblées et qu'il aurait tout le temps demandé à sa disposition, M. Boudreau a poliment décliné l'invitation.

Somme toute, cette assemblée n'a pas éclairé les électeurs et la demande de "La Patrie" de Montréal est toujours là : "M. Boudreau est donc prié de faire de la lumière."

A tous nos Lecteurs
Nous souhaitons
Une Bonne et Heureuse Annee

Dans l'Abitibi

Bon nombre de nos lecteurs ont des parts dans les mines de l'Abitibi, province de Québec. Nous croyons les intéresser en publiant un rapport paru dans la "Presse" de Montréal :

L'on vient de découvrir sur la propriété minière de la Union Abitibi Mining Co., une nouvelle veine sur laquelle l'on a trouvé des pépites d'or de la grosseur de grains de blé. Les échantillons qui ont été apportés à nos bureaux sont ce que nous avons constaté de plus riche en fait de quartz aurifères.

D'après les estimés d'experts, ces échantillons devraient donner à l'analyse une moyenne de $25,000 à 30,000 par tonne.

La nouvelle veine sur laquelle ont été pris ces échantillons sera rencontrée en profondeur par une des galeries que la compagnie est actuellement à faire creuser sur son claim au nord du Lac Opazatica,

Nous confirmons cette nouvelle. Les échantillons sont à nos bureaux, 404 Edific du Power, angle des rues Craig et St.-Urbain et visibles pour tous ceux qui désirent les voirs. Nos actionnaires et le public sont les bienvenus.

Signé : The Union Abitibi Mining Co., 404 Edifice du Pouvoir.

Le poids des sacs de Pommes de Terre

On veut les reduire de 90 a 60 livres

Les cultivateurs de légumes de des provinces de l'Est enverront une délégation à Ottawa, pour faire réduire le poids des sacs de pommes de terre de quatre vingt dix livres à soixante livres.

Ils demanderont des amendements similaires à l'acte des poids et mesures, concernant les navets, carottes et autres légumes vendues en sac.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

tes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 29 DECEMBRE 1910

Bonne et Heureuse Annee !

Bonne et heureuse année à tous ! tel est le souhait qui tombe de notre plume, au soir du viell an qui s'en va, couvert de la cendre du passé, dans le noir de l'oubli.

Que 1911 apporte les cadeaux de joie, de santé et de bonheur à tous nos abonnés. Puissent-ils ne pas connaître les tristesses de l'ennui ; les journées sombres de la maladie ; les moments pénibles de la douleur.

Aux jeunes, dont la vie, souriante comme un ciel de printemps, commence à compter avec les nobles aspirations, nous formulons un vœu de succès pour les rêves aimés, desquels découle le bonheur de l'existence.

A ceux qui, rendus au milieu de leur course, regardent en arrière pour y découvrir les ruines encore chaudes d'un autre âge, nous offrons l'espoir de jours plus heureux durant l'an qui s'en vient.

Aux vieillards qui connûrent autant de douleur que de joie ; dont la tête couronnée de blanc, semble se lever fière vers l'immortalité, nous souhaitons de nombreuses années de paix, passées avec les enfants, cette génération forte qui se lance à l'assaut de l'avenir

Enfin que tous sentent, au cours de 1911, la caresse du bonheur et que les foyers soient visités par le plaisir sain et les habitudes morales.

Le "Progrès" ira encore, comme par le passé et plus fort que jamais, claironner à chacun la bonne nouvelle. Lecteurs et lectrices vous nous trouverez avec vous pendant cette année nouvelle pour encourager et soutenir. Nous savons que vous comprendrez les sacrifices imposés pour le succès de notre cause et votre généreux encouragement sera notre appui et notre force.

Un journal est l'ami toujours fidèle. Dans la prospérité comme dans l'abondon, vous le trouvez à votre porte, laissant tomber de ses plis la semence des bonnes idées.

Que l'an nouveau soit riche de conquêtes pacifiques et nos amis de la lutte seront les compagnons du triomphe.

Bonne et heureuse année à tous ! tel est le souhait sincère qui tombe de notre plume au soir du vieil an ...

Au fil de la plume...

Assez vieux

Dans un concert donné à Providence, Rhode-Island, le professeur Petersen s'est servi d'un violon qui est dans sa famille depuis 250 ans.

C'est un violon qui fut la propriété de la famille royale danoise.

On dit que les sons qu'il donne ont émerveillé tous ceux qui ont eu le privilège de l'entendre.

Une chance

Un bandit ayant à son actif une vingtaine d'années de prison, était arrêté la semaine dernière, à Montréal, pour vol de deux jupes à la porte d'un magasin et demandait au juge Bazin de lui donner une chance...

Le juge a plutôt donné une chance à la société et a condamné le hardi récidiviste à 5 ans de prison.

Il ne l'a pas volé...

Le tronc siffleur

Quelques arbres acquièrent, en croissant, les formes les plus capricieuses. Il en est un singulier en Norvège.

Une des branches inférieures s'est conformée de telle façon par un caprice de la nature, qu'elle a opéré sur elle-même un cercle complet orienté du nord au sud.

Quand le vent souffle avec la violence habituelle dans ces parages, il produit, en passant dans le cercle un sifflement d'une telle intensité qu'il s'entend à plusieurs milles de distance, surtout lorsque le vent atteint une grande vitesse.

Dans les villages environnants cet arbre est, de la part des habitants superstitieux, l'objet d'une crainte respectueuse, car il passe pour être la demeure des mauvais esprits.

Les voyageurs qui traversent cette région ne manquent pas de se mettre à la recherche de cet arbre phénomène, guidés par son sifflement qui est un signal tout trouvé.

L'idee est bonne !

Dans la ville de Bergen, en Norvège, les enfants trouvés dans la rue après la tombée de la nuit sont conduits au poste et les parents sont soumis à l'amende.

Dommage que cette loi ne soit pas en vigueur dans toutes les villes...

Langage des timbres.

Lécher un timbre veut dire : Les microbes ne me font pas peur.

Emprunter un timbre : Je suis en dette de deux cents.

Mettre un timbre de deux cents sur une carte postale illustrée : Au diable les dépenses.

En cour

Une jeune dactylographe fut récemment appelée à déposer comme témoin devant un juge de Londres.

Elle était coiffée d'un de ces immenses chapeaux à la mode qui ne laissent voir les femmes qu'à partir des épaules. Le magistrat se penche du haut de son tribunal, incline la tête à droite, à gauche, et dit enfin :

—Relevez votre chapeau !

Le témoin, d'un léger coup donné au feutre, découvre le bout de son nez :

—Cela ne suffit pas, dit le juge, je ne vois pas vos yeux, les yeux sont le miroir de l'âme !

Nouveau petit coup.

—Est-ce bien ?

—Non, cela ne suffit pas.

—Enfin, proteste la [illegible]phe impatientée, voulez-vous que je retire mon chapeau ?

—Non ! Il serait inconvenant qu'une femme parût en cheveux pour témoigner en justice.

D'un coup de poing désespéré, le témoin renvoya son chepeau en arrière, non toutefois sans entraîner sa coiffure, mais enfin le juge vit ses yeux et consentit à recevoir son serment...

Dans une ecole Canadienne

—Quel est le premier homme ?

—Laurier.

—Mais non, mon petit ami, c'est Adam.

Oh ! si vous comptez les étrangers...

Mon ennemi !

M. Lucien Boudreau a mardi soir, comme toujours d'ailleurs, trouvé des expressions à lui seul, pour insulter ses adversaires.

En parlant de M. Omer St-Germain il avait l'audace de dire : "mon ennemi." Il n'y a pas un homme public dans tout l'empire britannique qui violerait à ce point les convenances les plus élémentaires de la discussion.

M. Boudreau, par exemple, est capable de faire de telles choses. Aussi elles montrent à nu son caractère veule, et font augmenter le flot de dédain et de mépris qui chaque jour monte pour noyer bientôt ce petit parvenu grossier et lâche.

J. A. NANTEL.

CAUSERIE

LA LUNE

Par les nuits froides et silencieuses, mais d'une sérénité parfaite et d'une beauté merveilleuse, qu'il fait maintenant, vous prenez-vous, amis lecteurs, à lever le regard vers la lune qui vous inonde de sa blanche clarté ?

Chaque soir, son croissant élargi se rapproche du zénith et répand sur la voute du ciel sombre et sur la terre endormie sous son manteau de neige un torrent de lumière blanche. Là-haut, les étoiles pâlissent et s'éteignent : ici-bas, les nuances se confondent et s'effacent, Ce n'est plus qu'un ruissellement de lumière blanche, une orgie de beauté monochrome !

Devant ce spectacle de beauté indicible, l'homme est muet d'admiration.

Que savons-nous de la lune ? Peu de chose malgré de longs siècles d'observation. De Ptolémée à Copernic, presque rien ; de Galilée — l'inventeur du télescope — à Pickering, beaucoup d'hypothèses et peu de faits.

La lune est une planète, c'est-à-dire un astre qui se meut autour du soleil et emprunte de lui sa lumière. Les planètes de notre système solaire sont : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune.

La lune est le plus gros des satellites planétaires. Les astronomes croient qu'à une époque fort éloignée (il y a des millions d'années) la terre tournait à une vitesse croissante qui finit par lui faire faire un tour en trois heures, au lieu de vingt-quatre comme aujourd'hui. Tout à coup, il s'en détacha cinq mille millions de milles cubes de matière qui formèrent la Lune. Elle aussi tourne : d'abord sur son axe, ensuite autour de la Terre. Ces deux mouvements se font exactement dans le même temps ; voilà pourquoi nous ne voyons qu'un hemisphère ou côté de la Lune. Elle tourne si lentement autour de son axe qu'il lui faut quinze jours pour faire un tour. Durant quinze de nos jours, elle est exposée à la terrible chaleur du soleil et durant quinze jours elle est dans une nuit profonde.

La Lune n'a qu'un sixième du volume de la Terre, conséquemment qu'un sixième de son attraction. C'est peut-être ce qui explique l'énormité de ses cratères et la hauteur de ses montagnes. Un homme, transporté dans la lune y porterait six fois plus que sur la Terre, y courrait six fois plus vite, et y sauterait six fois plus loin et plus haut.

La Lune est séparée de la Terre par une distance qui varie de 222,000 à 253,000 milles.

Grâce aux puissants télescopes modernes, qui amènent la Lune à 40 milles de la Terre, les astronomes ont pu étudier de près la surface que l'on voit et la photographier avec soin pour en faire la carte.

On sait, de science certaine, que la Lune a de vastes plaines— que l'on a longtemps prises pour des mers— de nombreuses et hautes chaînes de montagnes, dont le pic le plus élevé atteint 23,800 pieds au-dessus de la plaine à son pied ; et des milliers de volcans éteints dont les cratères atteignent jusqu'à cent milles de diamètre.

Le professeur Pickering, de l'Université Harvard, croit avoir établi que quelques-uns de ces volcans sont encore en éruption.

On a longtemps cru que la Lune était une terre morte — sans atmosphère, sans eau, sans végétation et sans vie — mais Pickering et la plupart de ses contemporains croient qu'elle est entourée d'une atmosphère ratéfiée et qu'une végétation élémentaire — probablement des lichens — s'y dévoloppe pendant les quinze de nos jours que dure le sien, alors que le soleil darde incessamment ses rayons ardents sur la surface qui lui est exposée. Pendant les quinze jours de nuit qui suivent, toute végétation meurt, car il fait une nuit profonde et un froid que l'on estime à 460 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Alors il n'y a que glaces et neiges.

Tout le reste est plus ou moins possible. Au fond ce ne sont que des hypothèses.

Toute froide qu'elle est, la Lune éclairée par le Soleil, source de toute lumière et de toute vie, est belle et nous éclaire de sa beauté froide. Sans elle, nos nuits, toujours noires, seraient affreuses, et l'humanité serait privée d'une source féconde de poésie. L'amour en souffrirait !

Vive
La lune dans la nuit brune,
Comme un point sur un i.

A.-B. CRUCHET.

On parle de suffragettes.

Un ardent féministe disait à leur sujet :

—Il est illogique que les femme ne soient pas électrices à notre époque d'électricité !

A LA GORGE

Il est 3 h. ¾.

Il fait noir, il fait froid, il pleut...

Dans la sacristie, un prêtre va, vient, un livre de deuil sous le bras et tourne distraitement les cordons de son étole noir.

Il attend un convoi de dernière classe ; et il l'attend avec une certaine impatience, car, à 4 h. 50, un redoutable escadron de quatre-vingts laïques, exaspérés par deux heures de classe, doit faire irruption dans la chapelle des catéchismes, et si le dompteur n'est pas là... gare !...

3 h. 35... Personne.

3 h. 40... Le cahotement d'une lourde voiture sur des pavés... un bruit de pas..., une porte qui s'ouvre... un sacristain qui apparaît entre deux battants de velours limé :

—Monsieur l'abbé le convoi est là !...

—Alors, allons-y !..

Et, lentement, le cortège se forme.

Le sacristain, surplis déplissé, soutane cireuse, soutane cireuse, croix dénickelée... l'enfant de choeur, mal peigné, le rochet en blouse de laitier, balançant d'un geste impatient le bénitier presque à sec... le prêtre, grave, isolé en lui-même, pensant à son instruction de tout à l'heure.

Il va bien le faire, ce convoi, car il est bon prêtre ; mais la terrible fatalité de l'accoutumance !..

Quand mille fois les mêmes idées, exprimées par les mêmes mots, ont passé par les mêmes lèvres, elles sont comme usées, elles ont perdu leur énergie prenante... c'est le bruit familier, qu'on n'entend plus qu'à force de volonté.

Et ils s'en vont...

Quelques pas dans un couloir humide, et voici l'église, dont la sombreur se pique de six lueurs de cierges.

Dans cette église, l'assistance ordinaire : une quarantaine d'hommes d'un côté.., une soixantaine de femmes de l'autre.

Au milieu, les deux tréteaux qui attendent...

Et, là-bas, dans le fond, la forme sinistre et longue, où est enfermé un homme... le lourd cercueil de sapin qui s'enveloppe de ce drap banal, de cette obscurité, de cette misère... de ce noir partout...

Pauvre chose que nous sommes!..

... "Si iniquitates..." entonne le prêtre.

Le sacristain continue d'une voix quelconque.

Mais quoi..? Derrière la bière, l'abbé a, dans l'ombre, distingué une forme étrange..? Quatre hommes se tiennent, debout et graves, autour d'un... oui... d'un drapeau tricolore... un beau drapeau de soie, dont la frange d'or vient caresser le drap noir.

Rapidement, les yeux du prêtre s'habituent... Il aperçoit maintenant une inscription : "Société des Vétérans des armées de terre et de mer..." Il voit même davantage !.. Sur la nudité du drap se pique une petite tache d'or... on dirait le ruban jaune d'une médaille militaire.,.

Alors une émotion inattendue le prend à la gorge,

Qu'a-t-il là, devant lui,.. entre ces quatre planches..?

Un pauvre... ? Oh ! sûrement ! Mais un brave...? un héros peut-être !... comme il en reste encore tant dans ce pays de France..-un de ces humbles qui font leur devoir, qui s'y tuent, et qui se taisent.

Oui... qui est là devant lui, dans ce cercueil...?

...T'es-tu battu à la frontière, en 70, dans l'orgueil farouche des premières rencontres, quand la victoire n'osait pas encore quitter ces trois couleurs qu'elle avait tant aimées,..?

...Ou bien as-tu grelotté, petit mobile, perdu dans un fossé d'avant-garde, un soir d hiver comme aujourd'hui, à Champigny ou à Buzenval..?

...Ou bien derrière Négrier as-tu, au bout du monde, couru débloquer Langson..?

...Peut-être as-tu vu mourir Courbet sur son cuirassé, au murmure solennel des grandes eaux..?

... Ou, plus près de nous, as-tu tracé la route aux générations futures parmi les brousses de Madagascar, ou dans les sables du désert africain..?

Ce que tu as fait, je l'ignore !.. Mais le drapeau est ton garant... Quand il s'incline, surtout devant la dépouille des pauvres, cela signifie toujours quelque chose, et le ruban jaune est un de ceux qui n s'achètent jamais !...

D'un pas rapide, l'abbé prend par le bas-côté, pendant que les porteurs amènent le corps en haut de l'église.

— Pierre, dit-il en arrivant à la sacristie, le drapeau est chez nous il faut bien le recevoir... Manette une... deux... trois... quatre...

Le bedeau, un Breton qui revient du régiment, a compris.

Pour cette besogne-là pas la peine de répéter la consigne! Ouvrir la boîte des commutateurs, faire jouer les manettes, c'est l'affaire d'une seconde...

Alors, le nuit devient le jour.

L'électricité ruisselle du haut des piliers.

La patrie d'en-haut semble jeter sa clarté sur le noir de cette bière et en chasser les pensées de mort.

Et dans cette lumière, toutes les figures apparaissent... figures fatiguées d'ouvriers qui perdent une journée pour honorer le camarade... figures pâles et ardentes des femmes en deuil... figures rudes des vétérans...

Ils sont d'un autre temps, ceux-là.,. On les sent vieux et pleins d'honneur.,. Avec leurs moustaches tombantes, leurs talons réunis, leur allure martiale, n'importe quel Français les reconnaîtrait.

Ils se redressent encore sous ce soleil qu'ils n'espéraient pas.

Ils regardent le drapeau, qui semble vivre et frissonner de cette gloire que lui vaut ce soldat tombé.. vivre et frissonner aussi de se trouver si près de Dieu... du Dieu des armées, que tant de braves ont invoqué au matin des batailles.

Ce, n'est plus un deuil... c'est une fête, une apothéose!.. La résurrection a comme jailli du cœur du prêtre...

Et quand ce fut fini ... quand tous eurent défilé pour la suprême bénédiction, alors le fils du défunt, un ouvrier aux mains dures, se dirigea vers la sacristie.

— Monsieur l'abbé... au nom de ma mère et des camarades... je viens vous remercier...

— Vous avez compris pourquoi..?

— Oui, nous avons tous compris.

— Mon cher ami, quand j'ai vu le drapeau... cette médaille... ce cercueil de pauvre... j'ai dit : "Ça ne peut pas aller comme ça !.." J'ai eu l'impression que la France était là, accompagnant son enfant.

Alors, moi, j'ai voulu bien les recevoir tous les deux !

— Merci !...

Les deux hommes se serrèrent la main, un rude coup... et dans cette étreinte du prêtre et de l'ouvrier, un peu de l'amour de Dieu passa à la suite de l'amour sacré de la patrie...

PIERRE L'ERMITE.

Les Etrennes

Le premier janvier amène avec lui l'idée étrennes, c'est-à-dire cadeaux à donner, cadeaux à recevoir. Pour les uns c'est une corvée dont ils se débarrassent le plus rapidement et le plus commodément possible, sans se préoccuper un instant si leurs présents seront agréables, utiles, durables ou éphémères. Ils vont chez le fleuriste ou chez le confiseur, commandent autant de bonbons qu'ils ont d'étrennes à donner, remettent des adresses sur leurs cartes et les cadeaux sont expédiés directement par ces fournisseurs. Les donateurs de ces sortes d'étrennes n'ont eu cure de s'inquiéter s'ils offrent ainsi quelque chose qui ait de l'à-propos. Et de ce fait, il y a des personnes qui reçoivent vingt, trente boîtes de chocolat ou bouquets, tous pareils! Vous me direz qu'à leur tour elles peuvent les envoyer à leurs amis et connaissances... Il paraît que cela se fait couramment mais avouez, chers Lecteurs, que dans ces conditions, les cadeaux de Iour de l'An ne constituent plus qu'un encombrement fastidieux, tandis que leur véritable rôle serait d'apporter, il me semble, une joyeuse satisfaction aux destinataires.

Les étrennes ont une grande importance commerciale, c'est par millions qu'elles se chiffrent, il serait donc désirable qu'elles se répartissent sur toutes les branches du commerce et de l'industrie pour procurer une égale somme de bien-être à un plus grand nombre de travailleurs, sans se spécialiser sur les fleurs naturelles et la bonbonnerie. Cette considération, d'une importance très sérieuse, pourrait s'ajouter à l'obligation morale de rechercher, quand on offre un cadeau, le moyen de faire plaisir.

Loin de moi l'idée d'inciter les donateurs d'étrennes à n'offrir ni fleurs naturelles, ni sucreries je souhaiterais seulement qu'ils ne se laissent pas dominer par l'égoïsme paresse de cœur de donner en bloc, sans prendre la peine de s'inquiéter des goûts personnels ni de la disposition de fortune des gens auxquel ils le destinent. Il y a tant de situations pour lesquelles le superflu est supprimé de rigueur, que de l'y faire naître, même passagèrement, cause une vraie joie : un bouquet de fleurs artificielles fines pouvant être portées au corsage ou sur un chapeau Un flacon de parfum pour le mouchoir, des dentelles, des broderies. etc. Toutes choses qui sont un luxe inabordable aux positions modestes et dont l'apparition est une réjouissance chez ceux qui les reçoivent ; ils y trouvent aussi la preuve du désir d'être agréable qui n'existe pas dans les étrennes expédiées à la douzaine, où ne s'explique que la nécessité de se débarrasser d'une obligation de convenance.

Le sceau du roi d'Angleterre

Dans les ateliers d'estampage de la Monnaie, on est en train de finir le sceau de l'Etat dont une empreinte figurera sur les lois et décrets qui seront publiés pendant le règne du roi Georges V

Une tradition anglaise veut, en effet, que, à l'avènement au trône d'un souverain nouveau, le sceau qui a servi à son prédécesseur soit mis hors d'usage.

Les sceaux de l'Etat anglais sont généralement en argent ; il n'y en eut que quelques-uns en or massif. Celui du roi Edouard VII était en argent, avait un diamètre de six pouces et avait coûté 10,000 francs. C'était un vrai petit chef-d'œuvre de gravure.

Les sceaux s'usent généralement plus vite qu'on pourrait le croire ; au bout de dix ans, les saillies sont ordinairement émoussées. C'est ainsi que la reine Victoria s'est servie de quatre sceaux pendant son long règne. Le premier datait de son avènement, le deuxième de 1860, le troisième de 1878 et le derdier de 1900.

La mise hors d'usage — toujours d'après une tradition — du grand cachet de l'Etat doit être pratiquée par le souverain en personne, au moyen d'un coup de marteau, et le symbole du pouvoir ainsi détérioré est toujours offert par le souverain comme souvenir à son lord chancelier, dans la famille duquel il se transmet de génération en génération.

TROUVÉ un bœuf brun, âgé d'un an et demi, estampé sur la fesse droite, marque difficile à distinguer. Le propriétaire pourra le réclamer au soussigné en payant les frais de cette annonce.

J. B. L'HIRONDELLE,
S. O. 26-56-26. O 4 M.

VOULEZ-VOUS un bon rouet vaillantes ménagères de la campagne, adressez-vous à M. Alph. Garneau de Legal, qui pour $7.00 vous procurera un rouet de première classe.

TROUVÉ un bœuf rouge de 2 ans sur le S.-E. 12-56-25 O 4 M.

TROUVÉ un taureau cendré, âgé de 2 ans, cornes courtes. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais encourus, chez ARTHUR ROY, Village de Morinville.

PERDUS 2 veaux du printemps, cailles tous les deux, avec chacun un panier dans le nez ; une vache cendrée, rouge et blanc, 13 ans, trou dans une oreille, $5.00 de récompense à celui qui les ramènera ou donnera des informations au "Progrès."

POURQUOI PAS

Cette vieille maison au toit enfoncé jusqu'à donner l'idée du chapeau d'une fantastisque pagode, est habitée par une vieille femme qui depuis hier a remis du crêpe sur son capot et repris le voile de veuve.

Ce voile fut acheté voilà trente ans passés pour l'enterrement de Thomas, l'époux de sa jeunesse. Il fut mis en caisse après six mois pour ses noces avec Thodule, et repris un peu verdi, à la mort de celui-ci, enfermé de nonveau, avec des boules de camphre, à son mariage avec "Nésime," et sorti quand ce dernier se noya dans la carrière, si décoloré, cette fois-là, le pauvre voile, que Médéric le teinturier, son petit cousin du fait de son second défunt, en eut pitié et s'offrit par amitié de le remettre à neuf.

Il vint le chercher, le rapporter, fit sa demande et ammena la veuve à perpétuité dans sa boutique de la grande rue. Quand il eut succombé à une vieille bronchite, elle pleura longtemps, se trouvant bien seule dans la maison étroite où les odeurs chimiques s'exaspéraient de toute la chaleur d'un soleil de juin pénétrant par les fenêtres ouvertes sur l'enclos rempli de séchoirs rouges, verts, bleus, etc., épars un peu partout.

Cette femme qui avait passé sa vie entre des tombeaux avait la terreur des morts et, le soir, dans sa maison surchauffée, il lui semblait voir tous ses défunts se lever des coins sombres des corridors. Alors, se couvrant la figure des deux mains, elle songeait combien il eût été plus avantageux de devenir veuve en campagne où les animaux qu'on élève occupent le temps, réclament des soins. Puis il y a les jardinages, toujours quelque chose à récolter, etc. Ce fut sans doute, la faute des récoltes qui s'annonçaient si belles, si la vieille brisa le serment de veuvage éternel fait à Médéric comme aux trois autres défunts et ce fut certainement le fait des épis trop nombreux et trop lourds à récolter si le nouveau mari succomba, laissant à la pauvre le soin de finir sa besogne.

C'était l'automne, et du matin au soir sonnaient les souliers ferrés sur le sol durci ; des granges à la maison, la femme s'activait, essavant de chasser une lourdeur qui lui troublait ses idées et surtout cette horreur du soir si vite tombé maintenant et qui faisait surgir de partout des fantômes. Malgré le chat familier, le chien de garde, les vaches qui s'échouent à l'étable, le ronflement de son gars dans la pièce voisine, les mains des morts s'avancent sur elle, menaçantes, réclamant des pières.

Des gateaux de miel, des poulets et même un petit goret ont été vendus pour les âmes et les fantômes viennent toujours. Des ombres glissent sur les murs, des coups toujours au nombre de trois sont frappés au volet de la salle, des empreintes de pieds nus sont restés dans la neige de la cour, des chaînes secouées dans la cave, des plaintes entendues à minuit sonnant.

Il lui semble que Thomas réclame le petit bien de la côte qu'elle a vendu, malgré ses dernières recommandations, à cause du conseil que Thodule lui donna en mourant, que tous viennent lui demander compte de ses serments brisés—et les plaintes montent, montent, jusqu'à ce que le matin venant filtrer entre les volets ait chassé tous ses défunts et l'ait laissée avec leurs héritages à faire valoir.

Ses forces s'épuisent à lutter contre la peur paralysante. Levée dès l'aube, elle se surmène pour oublier, mais dans la demi obscurité d'nn matin de novembre, voilà que Médéric lui est apparu appuyé près du dallot. La pauvre s'est affalée, la respiration coupée, entre les poulets qui paillent et les poules qui s'étonnent. On n'a jamais pu savoir ce qui serait arrivée, si elle n'avait épousé la semaine suivante le bedeau de la paroisse, qui a un don pour chasser les morts.

CLEMENCE BERNARD.

Le prix d'une personne

Le bulletin publié par le "State Board of Health" de Sacramento, Californie, contient un article peu banal.

Il s'agit de la valeur commerciale des bébés californiens, tout simplement.

D'après l'article du bulletin cidessus nommé, il faut une somme de 4,150 dollars en moyenne pour élever jusqu'à l'âge de vingt ans un enfant, garçon ou fille, californien.

Arrivé à cet âge — cet âge admirable où l'on a pas encore souffert, a dit quelqu'un— le jeune Californien est estimé à 4,000 dollars.

Devenu un homme à trente ans par exemple, il vaut 16,000 dollars soit 12,000 dollars en plus.

Et pour arriver à cet âge, il n'a coûté que 10,105 dollass, d'où un bénifice de 5,150 dollars en trente ans.

Pour les Pauvres

(Fragment d'une touchante poésie du grand V. Hugo)

Donnez, riches ! L'aumône est sœur de la prière.
Hélas ! quand un vieillard, sur votre seuil de pierre,
Tout roidi par l'hiver, en vain tombe à genoux ;
Quand les petits enfants, les mains de froid rougies,
Ramassant sous vos pieds les miettes des orgies
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez ! afin que Dieu qui dote les familles,
Donnez à vos fils la force et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges ;
Afin d'être meilleurs, afin de voir les anges,
Passer dans vos rêves la nuit !

Donnez ! Il vient un jour où la terre nous laisse,
Vos aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez ! afin qu'on dise : Il a pitié de nous !
Afin que l'indigent que glacent les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes,
Au seuil de vos palais fixe un œil moins jaloux.

Donnez ! pour être aimés de Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel ;
Donnez ! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel.

VICTOR HUGO.

Aux femmes

La femme ne se complaît à vous causer quelques tourments que pour goûter plus viennent le plaisir de vous consoler.

Elle sait que la consolation réside en elle, si elle l'ignorait, elle serait moins méchante.

Les femmes qui ne soulèvent dans votre esprit que des points d'admiration sont comme les tragédies de Racine—trop parfaites. On aime mieux celles qui soulèvent des points d'interrogation.

O femmes ! êtres composés de toutes nos douleurs, de toutes nos joies, de ce qu'il y a de plus tressaillant en nous ! Etres véritablement faits de nos flancs ! C'est pour nous rendre fou, heureux, désespérés, c'est pour nous faire sortir la flamme de nos paroles, les vers de notre cœur, la démence de nos actions que Dieu a versé sur vos beaux profils l'ombre des cils et le feu des prunelles.

Le défaut prédominant chez l'homme, c'est la femme : et chez la femme, c'est l'homme.

Moyen de s'en corriger : Mariage.

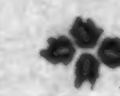
Combien de temps peut-on vivre sans manger?

Un cheval peut vivre 25 jours sans manger, à condition d'avoir de l'eau a boire ; et il vivra 17 jours seulement s'il n'a pas à boire ; et il mourra après 5 jours s'il mange sans boire.

Un chat résiste à l'inanition de 15 à 20 jours en buvant.

Un chien a vécu 39 jours sans manger, en buvant, il meurt après 20 jours s'il est privé de boisson.

Le lapin résiste 14 jours ; le pigeon 10 jours ; le moineau 2 jours seulement. L'homme résiste 20 jours environ.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Le prix de l'abonnement au "Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

LA VIE A LA CAMPAGNE

VENGEANCE

Le problème le plus difficile auquel le cultivateur canadien ait à faire face en hiver, est sans contredit celui de l'aération, de la ventilation de ses bâtiments de ferme.

Autant le problême est difficile, autant la question est importante.

Impossible, en effet, d'obtenir des troupeaux le maximum possible de revenus, si on ne leur fournit, toute l'année, l'air pur, sain et vivifiant, indispensable aux poumons et à tout le système de l'animal.

L'air atmosphérique, destiné par la nature à nourrir et à tonifier tout être qui vit sur le globe, depuis la plante la plus infime jusqu'à l'arbre géant, depuis le tout petit insecte jusqu'à l'éléphant gigantesque, est composé d'environ quatre cinquièmes d'azote et d'un cinquième ou à peu près d'un autre gaz que l'on appelle oxygène.

Telle est la nourriture principale que le Créateur lui-même a préparée et destinée à tout être qui a la vie.

Falsifier, contaminer, corrompre, de quelque manière que ce soit, cette nourriture est donc aller à l'encontre des vues du Créateur lui-même, et contrarier, violer même les lois de la nature.

Or, tout le monde le sait, on ne viole pas impunément ces lois.

Si on le fait, la nature reprend bientôt ses droits et les venge ; et elle les venge sévèrement, cruellement parfois.

Mais comme tout ce que la nature fait est juste, le poids de la vengeance retombe sur le vrai coupable, à savoir sur l'homme lui-même qui se privé volontairement, prive sa famille ou prive ses troupeaux de la seule nourriture convenable aux poumons des humains comme à ceux des bêtes, à savoir l'air pur, l'air tel que préparé par la nature.

Chez les troupeaux cette vengeance de la Nature se fait sentir par l'affaiblissement et la dégénération des espèces ou des individus.

C'est ainsi que les troupeaux de bestiaux ou de volailles enfermés tout un hiver dans des bâtiments trop étroits, mal aérés et mal ventilés, privés pendant de longs mois de tout air pur, perdent leur vigueur et leur endurance naturelles, et ne peuvent plus rapporter les revenus auxquels le propriétaire a droit, semble-t-il.

La constitution affaiblie, anémiée parfois, de la bête est impuissante à produire la somme de lait, de chair, d'œufs, etc., qu'elle produirait nécessairement si la "machine productive" était convenablement alimentée.

Dans ces mêmes conditions la bête ne peut non plus donner une progéniture vigoureuse.

La nature se venge donc jusque dans la descendance même de l'animal. Et le poids de cette vengeance retombe encore sur le propriétaire inconscient, ou ignorant, qui néglige de pourvoir au bien-être de ses troupeaux, en leur fournissant la seule nourriture convenable à leurs poumons : l'air pur.

Distribution de Grains de semence et de pommes de terre

Par la Ferme Experimentale Centrale d'Ottawa, 1910-11

Suivant instructions de l'honorable ministre de l'Agriçulture nous faisons cette saison-ci aux cultivateurs du Canada, en vue d'améliorer leurs semences, une distribution d'échantillons de variétés de grains et de pommes de terre de qualité supérieure. Nous nous sommes procuré l'approvisionnement pour cette distribution principalement aux Fermes Expérimentales d'Indian-Head, Sask., de Brandon, Man., et d'Ottawa, Ont. Les échantillons sont d'avoine, de blé de printemps, de pois (des champs,) de maïs, (pour ensilage seulement) et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous envoyons, est de 3 livres, et celle de blé ou d'orge de 5 livres, ce qui suffit dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs, de pois et de pommes de terre pèsent 3 livres chacun.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons, ne pourra si l'on reçoit un échantillon en recevoir qu'un seul : ainsi d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge, de pois, de maïs ou de pommes de terre. Toutes listes de noms, cartes imprimées ou feuillets seront rejetées, et nous ne pourront satisfaire aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Céréaliste, Ferme Expérimentale, Ottawa ; et on peut les envoyer en tout temps depuis le premier décembre jusqu'au 15 février, date à laquelle les échantillons puissent être expédiés à temps pour les semailles.

En faisant sa demande, il serait bon de mentionner la variété que l'on préfère. Nous satisfairons aux demandes suivant l'ordre où nous les aurons reçues, jusqu'à l'épuisement de l'approvisionnement des semences. Nous conseillons aux cultivateurs de nous adresser au plus tôt leurs commandes afin de ne point s'exposer à ne rien recevoir.

Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre doivent se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribution avant avril, et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou les paquets adressés à la Ferme Expérimentale, Ottawa.

Wm SAUNDERS,
Directeur des Fermes Expérimentales.

Qu'on s'y rendre

Le 6 janvier prochain aura lieu l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de St-Albert. On procédera à l'élection des nouveaux officiers et plusieurs questions très importantes seront discutées.

Il est du devoir de chaque cultivateur d'assister à cette assemblée ; il a peut-être des idées pratiques, des projets nouveaux lesquels étant connus pourront servir à ses concitoyens, là sera le temps de les mettre en relief, pour que de la discussion paisible sorte la lumière.

La cause de l'Agriculture prend place au premier rang dans la vie de nos provinces fertiles ; elle est l'artère fécond distribuant à flots le bien-être et la richesse ; de son succès dépend l'avenir de bien des familles, de bien des hameaux, et c'est en assistant nombreux aux assemblées en sa faveur que les fermiers pourront réussir dans nos régions.

Donc, allons tous à cette assemblée annuelle qui sera tenue à Morinville, le 6 janvier prochain à la salle Ward.

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé, le 20 décembre 1910

ANIMAUX VIVANTS	
Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	6¾c.
Seconde qualité et plus pesants	5 à 6 cts
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	4 à 4½ c.
Bon Bœuf gras de 1000 livres	3½ à 4c.
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	3½, 3¾c.
Qualité médium,	3 à 3¼c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	3 à 3½c.
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½c.
Veau, 250 lbs et plus,	3 à 3½c.
Mouton,	4½ à 5c.
Agneau,	5½ à 6c.
Poulets la livre	15½ à 16 c.
Dindes, la livre,	22 à 25c.
Oies, "	16 à 18c.
PRODUITS DE LA FERME	
Œufs, la douzaine,	40 à 50 c.
Beurre, la livre,	35 à 40 c.
Avoine, le minot,	28 à 30c.
Mil, la tonne,	$18. à 23.
Foin de hauteur,	$14. à 16.
Foin de "slough,"	$12.
Fourrrage vert,	$18 à 22.
Orge, le minot,	40 à 42c.
LÉGUMES	
Patates, le minot,	40 à 60 c.
Choux, la livre,	3 cts
Navets, "	1 ct
Carottes, "	1½ ct
Betteraves, "	3 cts
Celery, "	12½ cts
Chouxfleurs, le pied,	20 à 25 cts
Oignons, la livre,	4 à 6 cts.

Recettes

PATÉS DE LÉGUMES : Les pâtés de légumes constituent des plats délicieux, qui ont l'avantage de fournir à la fois deux éléments importants : le farineux et le légume vert. Beaucoup de personnes n'aiment pas les légumes verts ; les pâtés de légumes permettent de les leur faire accepter, parce qu'ils y sont en petite quantité et enrobés dans la purée de pommes de pommes de terre. Mettons que nous voulions faire un pâté de carottes : nous ferons cuire les carottes au beurre, soit émincées en deux si ce sont de petites carottes nouvelles.

TERRINE DE CANARDS : Garnir le fond d'une terrible de tranches de lard frais ; y mettre deux canards, bien préparés ; dans les vides, cinq à six morceaux de porc frais, en carrés, sel, poivre, deux à trois oignons, un peu d'échalote où d'ail, à volonté, feuille de laurier, un demi-verre de fort vinaigre, un verre de très bon jus de viande. Remplir la terrine avec du bouillon et faire cuire au four deux heures, si les canards sont jeunes ; trois heures s'ils sont vieux. Dégraisser à froid. Cette terrine ne se conserve que six a huit jours.

Un cocher, plutôt ivre, en conduisant sa voiture à vive allure, ne manque pas de converser avec son client, avec la ténacité propre aux ivrognes.

—Voyez-vous, bourgeois, explique-t-il en se tenant de biais sur son siège, des cochers comme moi, il n'y en a pas des tas ! Je connais mes rues, mes passages sur le bout du doigt ; oui, je connais tout Edmonton, même chaque poteau de téléphone.

Ici, un choc formidable. Et notre homme, dégringolant, avec sérénité :

—Tenez, en voilà un !...

M. ELIZÉE LEMIRE désire annoncer aux fermiers de St-Emile que son moulin à planer et à embouveter, ainsi qu'à casser le grain sera en opération les lundi et mardi de chaque semaine durant l'hiver.

Le moulin à bardeaux sera prêt à fonctionnner vers le 1er mars prochain. Ceux qui désirent faire scier du bardeau peuvent amener leur bois avant cette époque.

M. Lemire demeure à 1 mille au nord du village de St-Emile de Legal.

PERDUES une jument blonde pesant 1300, un licot dans la tête, un peu de blanc dans le front ; une pouliche, 2½ ans, gris fer, un peu de blanc dans le front. $5.00 de récompense à celui qui les ramènera ou donnera des informations à E. RINGUETTE, Legal, Alta.

Notes Locales

MM. Oscar Tessier et Léo Savard, d'Edmonton, étaient à Morinville vendredi dernier.

o o o

M. et Mme J. H. Gariepy, étaient en visite chez M. H. Boissonnault cette semaine.

o o o

Rien d'agréable comme les soirées passées au coin du feu quan[d] paisibe et rêveur, on fume un bo[n] cigare ou une excellente pipe d[e] tabac. Aussi pour les fêtes M. J. A. McNeil, 243 Jasper Oues[t] Edmonton a su se procurer [u]n choix complet de tabacs et cigare[s].

Avis aux amateurs.

La Politesse

La p[o]litesse consist[e] à être a[illegible] si[illegible] tres[illegible] a[illegible] n[illegible] les usages [re]çus dans le [m]onde.

Elle se [illegible] à cette att[en]tion contin[uelle], sans affectatio[n] de rendre les autres contents d[e] nous et d'eux-mêmes.

Rend[r]e les aut[r]es [c]ontents d'eux-mêmes en faisant adroitement v[a]loir leur mérite, est le "nec pl[us] ultra" de la politesse, car il n['y] a pas de moyen de plaire plus sé[]duisant.

Pour ce'a, [e]ffacez-vous pour l[es] faire paraître dans tout leur bri[l]lant et l'on ne ver[r]a que vous.

Il nous fait plaisir de publier l[e] succulent menu préparé par M. A E. Gagnon, de l'Hôtel Morinvill[e] pour recevoir ses amis nombreux au dîner du premier de l'An.

MENU

Pâté de Foie Gras, Scotch Woodcoc[k]

SOUP

Consomme Princess, Crème d'Huitre[s]

FISH

White Fish "Swin' in Brook" a[u] pommes de terre Duchess
Sauce au gratin

ENTRÉS

Breast Campons, En essence
Poulets rotis aux marrons
Chocolate Eclaires
Strawberries Vol au vent

BOILED

Calves Tongues, Sauce piquant[e]
Bowed Fowl, Sauce à la français[e]

ROAST

Prime Ribs of Beef, Yorkshire Pudding, Loin of Pork.
Baked Apples, Young Turkey and dressing

SALAD

German Salad, Chicken à la mayonaise

VEGETABLES

Boiled patatoes Mashed patatoes
Stewed fresh Tomatoes
Sugar Corn.

PASTRY & PUDDINGS

English Plum Pudding, Happy Sauce, Green Apple Pie

Lemon Pie, Hot Mince Meat Pie
Raspberry Tart, Charlotte Russe
Whipped Cream, Orange Jelly and Fruit Cake.

Veillette, Alta.

Mercredi dernier, le 21 de ce mois était célébré le mariage de M. Willie Veillette et de Melle Emma Whellen, fille de M. Richard Whellen.

Les époux ont eu de jolis cadeaux de leurs parents et amis, et cet évènement fut un jour de joie pour notre jeune colonie.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

o o o

Notre district si paisible d'ordinaire a eu une assez forte émotion ces jours derniers.

La cause de l'incident a été le [p]ayement des taxes d'écoles. No[t]re district scolaire a été formé le [p]rintemps dernier et chaque colon [a] eu à payer la somme de $16. [p]our ses taxes. La plupart sont [p]auvres étant ici depuis un an [se]ulement et quelques uns n'ont [pa]s même de quoi acheter un tim[b]re-poste. Or, le secrétaire a [p]assé ces jours derniers avec ses [co]mptes. Ici il a fait saisir une [vo]iture, là, un cheval, une va[che], unique soutien de la famille [plus] loin c'était un beau poulin [illegible], etc, etc..

Le sécre[tair]e a perdu l'estim[e] des honnê[tes] gens en agissant ainsi, ayan[t p]rofité du temps où [les fe]mmes étaient seules à la [m]aison, pour accomp[l]ir sa besogne. Les maris sont à travail[le]r au bois et l'employé n'a pas [é]té arrêté ni par les pleurs ni par les menaces.

On vante la liberté au Canada, [m]ais un fait certain est que la loi [s]colaire est trop sévère et injuste [d]ans les contrées nouvelles comme [l]a nôtre.

Il est grandement temps que le [g]ouvernement s'occupe de la cho[s]e car il y a eu des injustices cri[a]ntes lesquelles sont indignes même d'un pays barbare.

NOTE DE LA REDACTION.

Cette correspondance parle par [e]lle même et fait voir une lacune profonde dans nos lois scolaires.

On peut actuellement forcer les nouveaux colons à payer leurs taxes d'école dans les trente jours après avis reçu, sinon ils se voient enlever jusqu'au dernier morceau de pain. Pour les spéculateurs, propriétaires de terrains voisins, on ne peut pas les forcer à payer avant deux ans. C'est la protection du financier contre le colon, du riche contre le pauvre.

Il nous fait plaisir de rappeler ici aux électeurs du district de St.-Albert que monsieur Omer St.-Germain, dans sa dernière campagne électorale, demandait plus de protection pour les nouveaux colons venant ouvrir le pays et préconisait pour eux un changement dans les lois scolaires.

Puissent nos députés ne pas oublier que des scènes semblables à celles vues dernièrement à Veillette peuvent se renouveler ailleurs et ne sont pas à l'honneur d'un pays se proclamant le champion des droits chers au colon et à l'agriculteur.

Legal, Alta.

26 décembre, 1910

Messieurs Boisvert et Provost sont revenus d'une chasse très fructueuse au gros gibier ; ils ont abattus plusieurs têtes des spécimens suivants : caribous, orignaux etc.

o o o

Monsieur Richard instituteur à l'école du [v]illage et Mademoiselle Arsenault qui avait charge de l'école No. 1443 nous laissent à la fin de ce terme ; le premier pour la Colombie anglaise où il va résider dans l'intérêt de sa santé et l'autre pour Morinville.

o o o

Le conseil du district d'améliorations locales 29-S-4 a tenu hier sa dernière assemblée de l'année.

o o o

Le Révérend M. Normandeau commence aujourd'uui les cours préparatoires à la première communion qui doit avoir lieu à Noël.

o o o

Nous avions la visite, mercredi soir, de notre [ac]tif député au Local, monsieu[r] Boudreau, venu rencontrer [ses] électeurs pour leur [ren]dre compte de son mandat. Malgré l'inclémence de la température, un très grand nombre de personnes se sont rendues à l'assemblée, entendre monsieur Boudreau expliquer les différentes lois sur lesquelles il a été apoelé à donner son vote et, si l'on en juge par les applaudissements répétés qui ont souligné les diverses parties de son discours, il est permis de croire qu'il a pleinement réussi à convaincre son auditoire sur la valeur des motifs qui l'ont poussé à prendre l'attitude qu'il a prise sur les question soumises à la législature.

o o o

Messe de minuit

Nous avons été heureux d'avoir au milieu de nous pour la circonstance, le Révérend P. H. Giroux, OMI, de Grouard. C'est lui qui a officié à la messe de minu[i]t.

Le nouveau chœur de [c]hant a très bien réussi ; il suffit de noter les soli par le Dr, Amyot, A. Pilon D. Bougie, A. Carrières, H, Potvin et autres. L'orgue é[t]ait tenu par M. le curé Norman[d]eau.

A la messe de l'aurore, les anciens airs de Noël vinrent réveiller nos souvenirs d'enfance et réjouir nos cœurs de chrétiens...

A la messe du jour, chantée par M. le curé, le Père Giroux fit le sermon qui restera gravé dans l'esprit de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre.

Une si belle fête ne pouvait se terminer sans les vêpres suivies de la bénédiction des enfants qui fut on ne peut plus touchante.

Ceci est le beau côté de la fête de Noël, malheureusement comme les médailles, cette fête a eu son revers à l'autre....hôtel, ce qui a eu pour effet d'indisposer justement un grand nombre de personnes qui ne goûtent pas ces choses défendues !

o o o

Relevé de l'état civil pour 1910 :
Baptêmes, 51.
Sépultures, 1 adulte et 4 enfants.
Mariages, 5.

Avis Important

L'assemblee annuelle des Memtres de la Societe d'Agriculture du District St-Albert, aura lieu dans la Salle Ward, vendredi, le 6 janvier 1911 a 2 heures p.m.

OMER ST-GERMAIN,
Sec.-Tres.